



Construction de la Maison de Santé

Il aura fallu plus de trois ans de travail conduit par la communauté de communes en lien avec l'agence régionale de santé, les partenaires financiers, les professionnels de santé, les communes d'Allamps et de Vannes, pour monter le dossier de création d'une maison de santé pluridisciplinaire aux cités sur le ban communal d'Allamps.

Les travaux de construction de la maison de santé vont débiter fin août. La phase préparatoire a commencé fin juin.

La maison de santé va être construite par la communauté de communes à côté du bâtiment 'couleur acier' construit par l'ESAT. Les locaux seront loués aux professionnels de santé. Le coût global du projet s'élève à 1,5 millions d'euros de travaux.

La fin des travaux est prévue pour le début du second semestre de l'année 2018. Vous pourrez y trouver deux médecins généralistes, deux dentistes, un masseur kinésithérapeute, des infirmières libérales, une pédicure-podologue et une sage femme.



Baisse du prix des parcelles du lotissement du chemin des terres

Par délibération du 9 septembre 2008, le conseil avait fixé à 52 € TTC le m² de terrain à bâtir. Lors du vote du budget 2017 du lotissement du chemin des terres, afin de faciliter la commercialisation des 5 parcelles restantes, le conseil municipal avait décidé d'engager une réflexion pour baisser le prix de vente des parcelles. Le conseil a décidé de fixer à 50 € TTC le prix du m².

Deux réservations de parcelles ont été réalisées.

Experimentation nationale « Zéro Chômeur longue durée »



Par délibération du 19 mai, le conseil municipal avait décidé de répondre favorablement à l'appel de la Fabrique* pour être « commune pilote » pour conduire un projet d'animation à l'échelle de la commune dans le cadre du projet expérimental « Zéro chômeur longue

durée ». Plusieurs réunions avec la Fabrique ont permis d'affiner les contours d'un projet et les modalités du partenariat.

Au cours de sa dernière séance, le conseil a précisé les objectifs principaux du projet d'animation :

- rompre l'isolement des personnes âgées,
- créer du brassage, des liens entre les habitants du village (âgés d'un jour à 100 ans !) car le besoin de renforcer la cohésion dans le village est nécessaire,
- éveiller les consciences sur les mutations qu'a connues notre village au cours des cents dernières années, et plus globalement sur l'évolution des composantes qui forgent l'identité d'une commune rurale au cours du temps.

Le conseil a décidé que le fil rouge de ce projet d'animation sera de **conduire un travail de recueil de témoignages d'habitants pour collecter la mémoire du village** autour de thèmes variés comme par exemple : les services publics (eau, route, école, ...), les fêtes et les loisirs, la cuisine, le travail, la seconde guerre mondiale, les lieux dits.

Le conseil souhaite que **ce recueil de paroles soit partagé et valorisé sous une ou des formes ludiques qui reste(nt) à définir** (fresque, vidéo, jeux coopératifs, couarails, etc ...) propices à des temps conviviaux, collectifs et intergénérationnels.

Le rôle de la Fabrique est de nous aider dans le pilotage de ce projet : elle nous propose de mobiliser une personne, une journée par semaine pendant une année pour un coût total d'environ 1 500 €. Le conseil a accepté ces modalités de partenariat.

* La Fabrique' est le nom de l'association qui a été créée pour mener cette expérimentation. Elle est basée sur l'ancien site du JDM à Bulligny.

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus du conseil et toute l'actualité détaillée sur www.vannes-le-chatel.mairie54.fr

TVA – bois de chauffage

Suite à des interprétations différenciées entre l'ONF, l'association départementale des communes forestières et la trésorerie de Colombey les Belles, le directeur départemental des finances publiques a tranché.

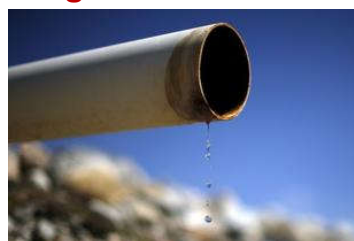
Pour 2017, le taux de TVA à prendre en compte pour établir les factures de bois de chauffage est de 10 % et non pas 20% comme annoncé lors du tirage au sort des parts de bois.

Donc, si vous avez réglé votre part de bois avec un taux de TVA de 20%, la trésorerie nous a informés qu'elle vous remboursera le trop versé.

Pour mémoire, il ne vous reste plus qu'un bon mois pour terminer votre part de bois (30 septembre).

La commission bois attribuera une nouvelle part de bois, l'hiver prochain, uniquement aux cessionnaires qui ont terminé leur part. Le cas échéant, ils seront invités à terminer l'année prochaine la part de bois attribuée cette année.

Mesures de restriction de certains usages de l'eau



Vu la situation actuelle de sécheresse qui touche la France et le département, le Préfet de Meurthe-et-Moselle a reconduit par arrêté des mesures de restriction de certains usages de l'eau dans le département **jusqu'au 15 septembre 2017**.

Est interdit :

- l'utilisation de l'eau à titre privé pour le lavage des véhicules hormis ceux réalisés dans une station professionnelle et les véhicules concernés par des mesures réglementaires ou techniques ;
- de 11 à 18 heures, l'arrosage des pelouses et espaces verts privés et publics ;
- de 11 à 18 heures, l'arrosage uniquement manuel des jardins potagers ;
- **le remplissage et l'appoint d'eau des piscines privées.**

Les services de la police de l'eau sont susceptibles de mener des contrôles inopinés de terrain portant sur la bonne application des mesures définies par l'arrêté. Les contrevenants aux dispositions de l'arrêté préfectoral s'exposent à une peine d'amende allant jusqu'à 1500€ voire 3000€ en cas de récidive. Nous comptons sur le civisme de tous pour respecter ces mesures.

A ce stade nous n'avons pas encore mis en service la station de pompage. Nous veillons tous les jours sur le niveau d'eau des réservoirs. Nous vous aviserons quand nous la mettrons en service.

Envie de lecture ?

Bibliothèque 'Livre service'

Prenez, déposez !

Suite à notre appel, plusieurs personnes du village sont venues nous déposer des livres en mairie.

Le principe du 'livre service' est simple : chacun est libre de déposer et/ou de prendre le livre de son choix. Romans, essais, BD, album jeunesse... Tous les ouvrages déposés puis redéposés changent ainsi de main pour entamer une nouvelle vie.

Pour faciliter cette circulation en 'livre service', les livres ont été déposés dans la bibliothèque du hall de secrétariat de mairie en fonctionnement libre.

Aires de jeux

Des travaux de fondation sont nécessaires pour implanter les nouveaux jeux qui agrémenteront les aires de jeux des cités et du terrain de sport. Les fondations seront réalisés dans les quinze prochains jours lors des congés des conseillers municipaux.

Fermeture du secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie est fermé du 31 juillet au 4 août et du 21 au 25 août.

Fermeture du bureau de poste

Le bureau de poste est fermé du 14 au 26 août.

Réfection des trottoirs du lotissement des grésines'

Les travaux de réfection des trottoirs du lotissement des Grésines ainsi que la rénovation d'une dizaine d'avaoires dans le village démarreront fin août-début septembre.

Heures des tontes



Les plages horaires pendant lesquelles vous pouvez tondre, mais aussi utiliser motoculteur, tronçonneuse, bétonnière ou tout autre appareil bruyant, sont :

en semaine de 8H00 à 20H00, le samedi de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00, le dimanche et jours fériés de 10H00 à 12H00.

Garderie périscolaire

Les travaux pour transférer la garderie au 8 rue de la poste avancent. Frédo, notre employé communal, finalise les travaux de peinture.

Pour tout renseignement relatif au fonctionnement de la garderie, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

Campagne de sensibilisation de la Croix rouge

La Croix Rouge nous a informés qu'elle viendra à votre rencontre entre le 28 août et le 23 septembre 2017.



Trottinette et doudou girafe recherchent toujours propriétaire !

Ils sont hébergés à la mairie.

Une personne a perdu ses lunettes de vue sur le sentier de randonnée des 4 bans. Si vous les retrouvez, merci de venir les déposer au secrétariat de mairie.

Base de loisirs intercommunale à Favières en août



Envie de fraîcheur ?

Venez découvrir ou redécouvrir la base de Favières.

Un espace de détente dans un cadre naturel préservé : baignade surveillée (7/7jrs de 10h à 19h), aire de jeux, brasserie, aire de pique nique, sentier pieds nus, table de tennis de table, ... L'eau de baignade est une des meilleures de Lorraine !

Tarifs :

Gratuits pour les – de 1,15 m.

Entrée journée : 2,50 € par personne.

Entrée 17h30 – 19h00 : 1,50 €.

Le week-end, des animations :

4 août, 20h30 Les Vintages

9 août, 14h Animation nature

13 août, 10h Journée du vent

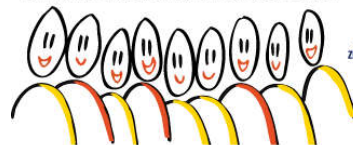
14 août, 20h30 Les Vintages

25 août, 21h30 Cinéma plein air

27 août, 18h30 Concert Les Boomers



Depuis 2014, le Pays de Colombey et du Sud Toulousain s'est engagé à conduire le projet TERRITOIRE ZERO CHOMEUR DE LONGUE DUREE.



Réservez votre journée du 16 septembre 2017

pour la **journée portes ouvertes**, de 10h00 à 17h00.

Le rendez-vous est fixé à **LA FABRIQUE, Bulligny**.

Mairie de Vannes-le-Châtel

mairie.vannes-le-chatel@wanadoo.fr

www.vannes-le-chatel.mairie54.fr

Téléphone : +33 3 83 25 41 98

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : 13h30 à 18h00.

Vendredi : 8h30 à 12h30.

Le 1er samedi matin de chaque mois :

8h30 - 12h30

Clap de fin du chantier jeunes

Une douzaine de jeunes a participé à la dixième édition du chantier jeunes.

Une opération qui permet de concilier entretien des espaces publics et argent de poche pour nos jeunes.



Une belle opportunité surtout pour lier des échanges privilégiés avec nos jeunes, pour éveiller les consciences sur la nécessité de prendre soin des biens communs, pour permettre à des jeunes du village, ayant développé des trajectoires différentes après le collège, de se retrouver chaque matin pendant trois semaines pour partager une aventure humaine collective à l'échelle de leur village.



Encadrés par des conseillers municipaux et des aidants (merci à tous), nos jeunes ont effectué des travaux de désherbage (cimetière, rue de l'Eglise, terrain de foot, etc ...), de préparation d'un chantier de rénovation d'un logement, l'entretien des barrières et de la cour de l'école maternelle, le codage des documents à archiver, etc...



Bref des tâches variées qui ont été réalisées dans la bonne humeur générale.

Le saviez-vous ?

L'été est mis à profit pour poursuivre le travail de classement des archives.

Un siècle de fonctionnement de la commune (1850 à 1950) est entassé pêle-mêle dans des cartons.

Nous prenons chaque document, le classons dans une série, puis lui appliquons une côte et enfin l'enregistrons manuellement pour alimenter une future base données.

Nous avons retrouvé des belles pépites comme le relevé métré de la construction de l'église.

Ce qui frappe en découvrant tous ces documents :

- La belle écriture,
- La condition des femmes,
- Les détresses humaines pendant la guerre,
- Les récurrences au fil des ans : dysfonctionnement du réseau d'eau, gens qui ont du mal à vivre ensemble, problème d'organisation du maillage scolaire, etc
- Les rapports de tutelle entre l'Etat et la commune,
- Le soin rédactionnel des écrits, aucune rature, un vocabulaire soigné !

A venir :

TOURN'SOL

Une douzaine de jeunes accompagnée par des animateurs du MRJC, mouvement d'éducation populaire, de la MJC et de la commune, prépare une soirée concert qui se déroulera au village le 2 septembre. Tourn'sol est le nom de leur festival

TOURNOI DE PETANQUE organisé par Les Pri'mates le 10 septembre à la halle